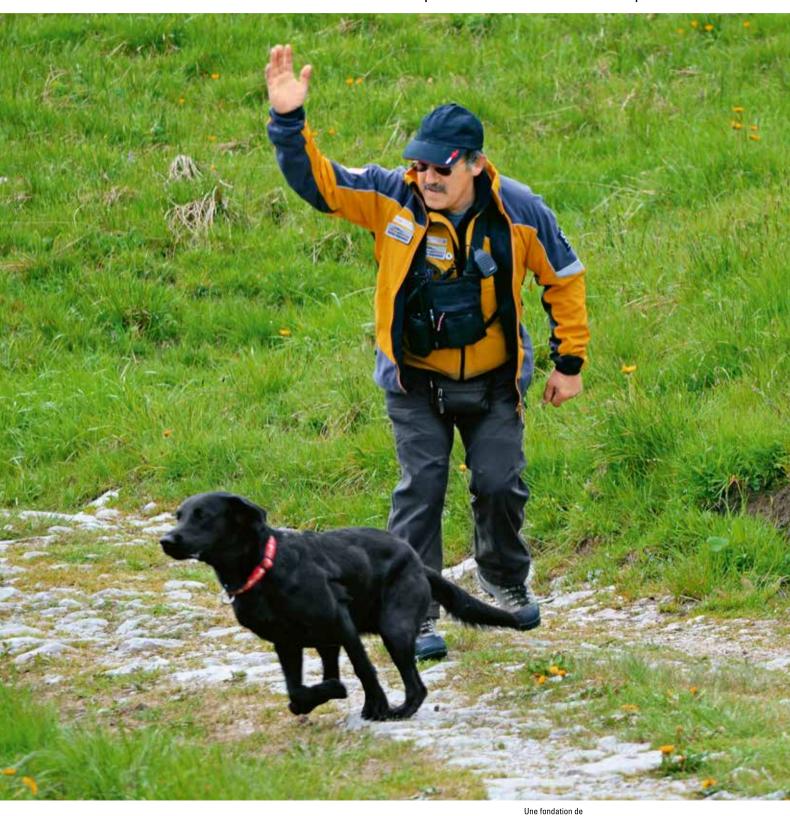


sauveteur | édition numéro 38 | mai 2018









SOMMAIRE

- 3 Jugement sur les frais de recherche
- 4 Editorial
- 5 Anniversaire des chiens de sauvetage
- 7 Assurance qualité du matériel
- 8 Rapport annuel 2017
- 10 Secours en montagne en Autriche
- 12 Les premiers intervenants de Braunwald
- 13 Mutations de personnel
- 16 Journées portes ouvertes
- **16** Exposition

RAPPORT ANNUEL La solidarité des cantons à l'épreuve



ANNIVERSAIRE DES CHIENS DE SAUVETAGE Deux bonnes raisons de faire la fête







IMPRESSUM

Sauveteur : Magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

Editeur: Secours Alpin Suisse, Centre Rega, case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport, tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42, www.secoursalpin.ch, info@alpinerettung.ch Rédaction: Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante,

floh.mueller@alpinerettung.ch; Andreas Minder, res.minder@ hispeed.ch

Crédit photographique : Markus Wey : couverture, pp. 2, 3, 5, 6; Daniel Vonwiller : pp. 2, 7; ÖBRD : pp. 2, 10, 11; m.à.d. : pp. 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15; Georg Sojer : caricature p. 6; Rega : p. 16; succession Emil Zbinden, propriété privée : p. 16

Tirage: 3500 exemplaires en allemand, 1000 en français et 800 en italien

Changements d'adresse : Secours Alpin Suisse,

info@alpinerettung.ch

Réalisation complète: Stämpfli SA, Berne

Couverture: Un chien de recherche en surface et son maître à l'entraînement. Le CAS a commencé il y a 25 ans à former des chiens de sauvetage, non seulement pour l'hiver avec les avalanches mais aussi pour l'été (cf. article à la page 5).



SECOURS EN MONTAGNE EN AUTRICHE Le sauvetage se fait sur une base bénévole

Un jugement de tribunal renforce les organisations de secours

Une assurance-maladie refusait régulièrement, par le passé, de payer les frais de recherche générés par les opérations de sauvetage. Le SAS a donc demandé à un juge de trancher, et le Tribunal cantonal de St-Gall lui a donné entièrement raison.

Vers l'heure de midi, un homme a quitté une cabane pour redescendre vers sa voiture, à environ deux heures de marche. Le lendemain. le véhicule était toujours garé au même endroit : aucune trace du marcheur, pas le moindre message. Ses proches ont alerté la police, qui a prévenu la Rega. En concertation avec la police, le Secours Alpin s'est déployé. La personne a finalement été retrouvée, sans vie. Une chute et un infarctus avaient eu raison de lui. Impossible par contre de déterminer si la chute avait provoqué l'infarctus ou le contraire.

L'assurance-maladie du défunt a ensuite refusé de prendre en charge la prestation. La « recherche pour le sauvetage », comme élément du secours, ne ferait ni partie de l'assurance-maladie obligatoire ni de l'assurance complémentaire, raison pour laquelle elle ne serait pas couverte. S'abritant derrière ce même argument, ledit assureur avait déjà refusé plusieurs fois de rembourser des sauvetages, surtout quand la victime était retrouvée morte. Par conséquent, la Direction du SAS a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux.

Dans les montagnes, un sauvetage – et plus encore la recherche de disparus - peut rapidement requérir beaucoup de personnes et de moyens. Il n'est pas rare que les interventions coûtent entre 50000 et 100000 francs, dans certains cas plus encore, notamment lorsque les recherches héliportées sont impossibles ou n'aboutissent pas. La requête des assureurs ne portait donc pas sur les coûts selon la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaMal), étant



La recherche de disparus occupe beaucoup de personnes, nécessite du matériel et prend du temps. Par conséquent, la question de la responsabilité des coûts est décisive.

donné qu'ils n'entrent guère en ligne de compte vu la couverture maximale de 5 000 francs et le peu de cas concernés. Il s'agissait bien plus de limiter les frais pour les assurances complémentaires qui, dans les cas onéreux, endossent la majorité des coûts.

Le sauvetage dans le droit des assurances

Sauver signifie procurer une aide générale si un(e) assuré(e) se trouve dans une situation qui présente un danger sérieux pour sa vie ou sa santé, même si aucun mal n'est encore survenu. Il s'agit d'éviter tout dommage. La situation dangereuse ne doit pas ou ne plus avoir d'effet sur la santé, et une atteinte à la santé déjà survenue, de nature psychique ou physique, doit être traitée dans les meilleurs délais. L'assurance de base couvre 50 % des frais du sauvetage, mais au maximum 10000 francs. En présence d'une assurance complémentaire, cette dernière endosse la part non couverte par l'assurance-maladie obligatoire, du moins pour un montant non négligeable. Dans les Lois fédérales sur l'assurance-accidents (LAA) et l'assurance militaire (LAM), aucune limitation en termes de montant n'est stipulée et - contrairement à la LAMal – le dégagement d'un corps fait partie du périmètre. Ceci explique pourquoi les prestations pour la « recherche pour le sauvetage» ne sont l'objet du débat gu'avec les assureurs maladie.

Dans son jugement, le tribunal retient que la prestation d'assurance pour un sauvetage ne dépend pas du fait que, au moment où les sauveteurs sont alertés, une atteinte à la santé ait eu lieu ou qu'un traitement médical ultérieur

ÉDITORIAL



Un jugement rassurant

La police cantonale aide les personnes en détresse ou dont la vie ou l'intégrité corporelle est menacée. Cette formulation – ou du moins une variante – est ancrée dans la plupart des législations policières et oblige ce corps à agir en cas de disparition jusqu'à ce que soit tranchée la question de l'acuité du danger. Pour les cantons, les recherches en terrain alpin sont régies selon différentes approches. La plupart passent par des accords avec le SAS. Pourtant, en cas de disparition, d'autres organisations et technologies sont également déployées. Par exemple la Rega ou l'hélicoptère de la police cantonale de Zurich pour des vols de recherche. A cela s'ajoutent divers moyens techniques: le IMSI-Catcher, une antenne mobile d'émission capable de localiser le téléphone mobile de la personne disparue; d'autres moyens de télécommunication ou applications qui localisent les téléphones ou identifient leur statut de fonctionnement; la caméra infrarouge FLIR. Les policiers conducteurs de chiens, les Care-Teams pour les proches et d'autres moyens d'intervention complètent l'arsenal des forces de secours.

Souvent, la capacité de résistance des organisations d'aide est mise à l'épreuve lors d'opérations de recherche. Pendant cette phase, les réflexions portant sur qui endossera les coûts n'ont pas leur place. De même, les efforts pour retrouver une personne ne peuvent dépendre d'une garantie de prise en charge des frais par la famille ou par les assurances. Il s'agit d'employer les ressources à bon escient, en prenant les mesures ad hoc pour retrouver les personnes disparues le plus rapidement possible, augmentant ainsi leurs chances de survie. Voilà pour le volet pratique. Vient ensuite la partie administrative, et c'est seulement alors qu'il convient de régler les guestions financières (souvent pénibles). Une opération coûte souvent plusieurs dizaines de milliers de francs. Par conséquent, il est d'autant plus important de clarifier la situation juridique. Il est donc rassurant que des tribunaux reconnaissent les frais de recherche comme faisant partie de la prestation à fournir par les assurances.

Markus Denzler, Commandant de la police cantonale de Glaris

soit nécessaire. Une telle condition préalable serait excessive et contredirait les intérêts du droit de l'assurance sociale, étant donné qu'empêcher un dommage permet d'éviter beaucoup de dépenses de santé. Appliquer de tels prérequis entraînerait par ailleurs des conflits constitutionnels majeurs, comme des questions de dignité humaine et de droit à l'intégrité physique et intellectuelle.

Obligation d'agir des institutions de sauvetage

Du point de vue du SAS et de la Rega, il convient de tenir compte du but de leur fondation, qui prévoit d'aider sans réserve. De plus, les décideurs de la police comme de la Rega et du SAS ont une obligation d'assistance d'après le droit pénal (art. 128 CP relatif à l'« omission de prêter secours »). Si la police et les organisations de secours restent passives et qu'il s'avère, après coup, qu'une personne en détresse aurait pu être sauvée, les responsables encourent une procédure pénale en sus d'écorner l'image des organisations concernées.

Dans la pratique, les deux organisations de secours Rega et SAS travaillent en étroite collaboration avec les forces de police pour évaluer la situation. Dans le cas de l'homme disparu également, les circonstances ont été analysées de concert et, sur cette base, la décision de déployer les sauveteurs a été prise. Pour le tribunal, le fait que le prestataire de l'opération n'ait pas décidé seul mais avec la police — l'instance responsable de la sécurité des personnes dans le canton — a probablement pesé dans la balance.

Le tribunal protège les forces de secours

D'après le jugement, la nécessité d'engager des mesures de sauvetage se détermine à la manière dont les circonstances se présentent au moment d'alarmer les forces de secours ou de décider du déploiement. Si la police et les organisations de secours supposent un danger dans les circonstances identifiables à ce moment-là, une intervention est légitime, même si, dans les faits, la personne ne se trouve pas en danger ou est déjà décédée. L'obligation de porter secours ne s'appuie ni sur la connaissance de l'endroit spécifique où se trouve la personne impliquée, ni sur les circonstances précises de la situation d'urgence présumée. En l'absence d'indications

qu'une personne disparue est, par exemple, en sécurité dans une cabane ou d'indices clairs qu'elle n'est plus en vie, il convient de partir du principe qu'il s'agit d'une situation de sauvetage.

En effet, l'expérience a montré que des personnes avaient survécu à des chutes en montagne qui auraient en fait été réputées mortelles. De même, des personnes enfouies sous des avalanches sont régulièrement dégagées vivantes, alors que leurs chances de survie étaient très minces. On se souvient notamment d'une femme qui, en 2012, avait été retrouvée légèrement blessée, en Appenzell, quatre jours après avoir fait une chute grave. Sans les secours, elle serait morte de soif ou de faim — et il ne s'agit pas d'une exception. En fin de compte, il convient d'engager des mesures de sauvetage tant que la mort n'a pas été confirmée par un médecin.

Ce jugement renforce la police et les organisations de secours dans leur travail en lançant un message clair en termes de financement du sauvetage et en décrivant plus précisément l'obligation de prestation de l'assureur. Ce point est déterminant car le travail des sauveteurs coûte cher; l'équipement et le matériel sont onéreux, sans compter la formation continue, les dédommagements et les assurances pour les sauveteurs, etc. Ce financement doit être sûr s'il est question de garantir sur la durée le précieux travail des sauveteurs.

Monika Gattiker

Monika Gattiker

Monika Gattiker est avocate et partenaire du cabinet en conseil fiscal et juridique Lanter Anwälte & Steuerberater. Spécialisée dans les questions sanitaires et portant sur les sciences de la vie, elle soutient la Rega et le SAS depuis des années dans les différends qui les opposent aux assureurs.

Deux bonnes raisons de faire la fête

La Suisse forme des chiens d'avalanche depuis 75 ans, un anniversaire qui sera célébré cette année. En fait, il y aurait un autre événement à fêter: les premiers chiens de recherche en surface ont reçu leur brevet il y a 25 ans.

Le premier examen pour chiens de recherche en surface ou pour les recherches dans la partie montagneuse, comme on les appelait à l'époque, a été proposé en 1993 dans la zone de Tiefenbach, entre Realp et le col de la Furka. Plusieurs duos avaient alors réussi les exercices et reçu leur brevet.

Le profil d'exigence ainsi que le test avaient été élaborés de concert par les responsables du CAS et de la REDOG, la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage. « La REDOG était en charge de la partie recherche, nous, nous nous occupions des questions alpines », se remémore Marcel Meier. L'actuel responsable technique du domaine cynophile au SAS était juge à l'époque. Les équipes devaient explorer deux secteurs et un chemin, les conducteurs devant démontrer qu'ils maîtrisaient la descente en rappel, les ancrages et les premiers secours. Ces tests sont restés en vigueur pendant neuf ans. Ensuite, après la grande réorganisation de l'activité du sauvetage dans le CAS, la REDOG et le Club Alpin ont emprunté des chemins différents. En 2002 s'est déroulé le premier test propre au CAS, sur sol uranais.

Test d'admission

En 2014, la formation a été repensée. Depuis, les équipes doivent réussir un test d'aptitude avant d'être admises à la formation. Le chien doit être capable de signaler une personne en aboyant et de rapporter un objet. Son maître ou sa maîtresse doit s'appuyer sur des connaissances alpines, et le duo doit être en forme physique. Ce n'est qu'alors qu'ils peuvent tous deux démarrer le premier module de forma-

La recherche sur le terrain est une mission épuisante pour le chien et pour son maître, nécessitant endurance, concentration et beaucoup d'entraînement.





Grande cérémonie d'anniversaire au Musée des transports

Le week-end des **18 et 19 août**, les équipes cynophiles de recherche en avalanche présenteront leur travail au public. Le SAS montrera, au Musée suisse des transports de Lucerne, un film sur l'histoire de la naissance, en Suisse, de la formation des chiens de recherche en avalanche et présentera, avec plusieurs équipes de sauveteurs, comment les chiens sont dressés. En début d'après-midi, un hélicoptère de la Rega atterrira au milieu du Musée des transports et fera la démonstration de la manière dont les chiens apprennent à partir en mission aéroportée. Les sauveteuses et les sauveteurs du SAS pourront acheter des billets à prix préférentiels pour eux et leurs familles. La tenue officielle du sauveteur leur tiendra lieu de carte d'identité.

Tous les spécialistes équipes cynophiles seront conviés, le samedi soir, à la grande manifestation-anniversaire, dans le musée. L'invitation personnelle suivra.

Sous la devise «La Suisse vole!», des expositions spéciales, événements et une nouvelle exposition permanente sont organisés **depuis le 27 mars 2018.** Un nouveau domaine dédié au sauvetage en montagne en fait partie.

tion. Le chien apprend en premier à signaler une personne éloignée jusqu'à 100 mètres au maximum, soit en aboyant, soit en rapportant à son maître le « Bringsel » – un petit objet situé près du figurant. Le module suivant est plus corsé. Il s'agit de trouver des personnes ou des objets sur des itinéraires plus longs et dans des secteurs de plus en plus grands. Le terrain peut être pentu, boisé et irrégulier. Le conducteur doit faire intervenir son chien de manière ciblée et être apte à s'orienter. Pour finir, au bout d'un an et demi, le duo se présente au test d'intervention. S'il le réussit, il est apte aux opérations. Pour le rester, le spécialiste équipe cynophile doit suivre cinq journées de formation continue sous 24 mois. A cela s'ajoutent des exercices et des cours, organisés dans la région ou la station. Ces derniers sont importants pour la bonne intégration des spécialistes techniques dans la station de secours, insiste Marcel Meier.

Principe des phases

Outre l'organisation modulaire, le travail s'articule autour de trois phases dans la formation : apprentissage, consolidation et application. « Si ça ne marche pas dans une phase, l'équipe peut toujours revenir à la précédente », explique Marcel Meier. Cette approche est utilisée depuis 2009, et elle a fait ses preuves. Depuis que le système a été instauré, le taux d'échec est bien plus faible. C'est réjouissant, surtout si l'on pense à la quantité de travail qu'implique la formation. La clé du succès passe par le fait que le conducteur et son compagnon à quatre pattes forment une vraie équipe et qu'ils se concentrent entièrement à leur tâche. Si le maître est dispersé, le chien le remarque immédiatement; concen-

tration et motivation sont alors en baisse. Cette constatation se vérifie tout particulièrement pour les recherches en surface, où les opérations durent parfois longtemps. Au contraire, les interventions en avalanche sont généralement plus courtes, mais la truffe du chien est d'autant plus sollicitée. Beaucoup d'équipes cynophiles, au SAS, connaissent les deux. En effet, un bon quart des 120 duos actifs que compte l'organisation ont suivi la formation pour les deux types de recherche, avalanches et surface. Pour célébrer ce double anniversaire et la pénibilité du cursus, ces chiens polyvalents mériteraient non pas un mais deux cervelas!

CE QUE FONT LES CHIENS D'AVALANCHE EN ÉTÉ



Plus de responsabilité pour les stations de secours

A l'avenir, les gardiens du matériel devront eux-mêmes vérifier et documenter la qualité du matériel. Leur formation sera adaptée en conséquence.

« Le SAS veille à ce que seul du matériel de sauvetage testé et approuvé soit utilisé pour les interventions. » C'est ce qui figure dans le papier stratégique du SAS à la rubrique « Principes de l'activité opérative ». La Direction a décidé qu'à l'avenir, ce principe serait mis en pratique différemment. Jusqu'à présent, l'inspecteur du matériel Hansjürg Müller contrôlait le matériel d'intervention des stations de secours tous les trois ans et une liste d'inventaire centralisée était archivée au secrétariat du SAS. A l'avenir, la fonction de l'inspecteur et l'existence de la liste d'inventaire seront abandonnées. « Nous confions la responsabilité du matériel aux stations », explique Theo Maurer, chef de la formation. Dorénavant, le gardien du matériel veillera lui-même à ce que tout soit en ordre. Cela signifie qu'il est chargé du travail de contrôle, de maintien en état et de documentation. Seuls des contrôles randomisés occasionnels vérifieront s'il accomplit sa tâche correctement. Le matériel de secours neuf sera toujours fourni par le Secrétariat du SAS.

Les choses se présentent autrement pour les radios portatives et les pagers. Ils ne seront pas seulement achetés et programmés par le SAS, mais seront également enregistrés dans une banque de données centrale, comme jusqu'à maintenant. Cette solution est conforme aux consignes de l'Office fédéral de la communication OFCOM, qui accorde les concessions d'utilisation des fréquences radio. La tâche du gardien du matériel est de contrôler les appareils. S'il constate un défaut, il envoie l'appareil au secrétariat qui le fait réparer par le fournisseur. Pour que les gardiens du matériel puissent assumer leur nouveau rôle, le contenu du cours qui leur est dispensé sera légèrement adapté. La for-



Contrôle, maintenance, documentation : désormais, le gardien du matériel endossera l'entière responsabilité.

mation au «contrôleur équipements de protection individuelle (EPI) » servira d'exemple. Les participants aux cours se pencheront sur les fiches techniques du matériel et leur entretien, réaliseront des tests, apprendront à identifier et à réparer les dommages et à documenter correctement ces travaux. « Ces contenus seront taillés sur mesure pour les besoins du SAS », poursuit T. Maurer. Les participants obtiendront un certificat de contrôleur EPI, un titre également reconnu dans l'économie privée et qui peut s'avérer utile.

Peu d'investissement supplémentaire

Pour la formation du gardien du matériel, quasiment aucun investissement supplémentaire n'est nécessaire. Comme jusqu'à maintenant, le cours doit durer une journée; il aura lieu tour à tour sur les trois lieux de formation habituels. Cette année, il se tiendra à Spiez, l'année prochaine à Maienfeld et en 2020 à Palézieux.

Cette nouvelle règle ne devrait pas impliquer beaucoup de travail en plus. Au minimum, il

faut un contrôle annuel de tout le matériel et sa vérification après chaque intervention. Etant donné que ces tâches doivent être documentées précisément, il faut éventuellement s'attendre à un peu plus de travail administratif. Comme jusqu'à maintenant, le contrôle des équipements de protection individuelle (EPI) des secouristes « normaux » ne fait pas partie des tâches qui incombent aux gardiens du matériel - puisque cet équipement comprend entre autres du matériel non fourni par le SAS. Les spécialistes techniques Médecine se chargeront eux-mêmes avec la Rega du maintien en état de leurs sacs à dos médicaux.

A présent, aux préposés aux secours d'effectuer un planning durable du personnel, déclare Theo Maurer, chef de la formation SAS. « Il vaut éventuellement la peine de confier maintenant cette tâche à responsabilité à un jeune sauveteur motivé. »

RAPPORT ANNUEL 2017

La solidarité des cantons à l'épreuve

Neuchâtel a supprimé sa cotisation au SAS pour l'exercice 2017. En revanche, un accord de prestations a pu être signé avec le Canton de Fribourg. Des interventions plus nombreuses et plus longues en 2017 ont généré un excédent financier.

Les sauveteuses et les sauveteurs, les spécialistes techniques ainsi que de nombreuses organisations partenaires ont effectué 739 opérations l'an dernier, soit 60 de plus qu'en 2016. Ces interventions ont permis de sauver, d'évacuer ou de dégager 782 personnes, un chiffre pourtant bien plus faible que l'année précédente (moins 200), notamment du fait que les actions de recherche se sont avérées inhabituellement nombreuses. Ce type de déploiement nécessite beaucoup de sauveteurs pour retrouver relativement peu de personnes disparues. Il arrive également que personne ne soit trouvé. La multiplication des opérations de recherche s'explique quant à elle par le fait que la police contacte le Secours Alpin comme force d'intervention auxiliaire plus souvent que par le passé. En effet, le SAS et la Rega ont décidé, en 2016, de modifier leur méthode d'encaissement et de ne plus facturer aux autorités cantonales les frais liés à la recherche de personnes disparues.

Vu ce geste, le SAS est particulièrement choqué que Neuchâtel ait rejoint le camp des cantons qui ont décidé de supprimer leur contribution au sauvetage en montagne — et ce en cours d'exercice commercial, qui plus est. La plupart des cantons soutiennent le SAS soit par le biais d'une contribution fixée avec ce dernier par un accord de prestations, soit par le versement de 4 centimes par habitant, comme le recommande la Conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Le Canton de Thurgovie, pour sa part, reste en deçà de ce montant; l'Argovie et maintenant Neuchâtel ne paient plus rien.

Lors d'une présentation au Comité de la CCDJP, le directeur du SAS a attiré l'attention sur le fait que la négligence, par certains, de recommandations émises par la plus haute instance de politique de sécurité du pays mettait à mal la solidarité entre les cantons. La Direction aura un défi de taille à relever: convaincre tous les cantons de verser au SAS ce forfait de solidarité et de reconnaissance

Le rapport annuel 2017 dans sa version intégrale se trouve sur le site Internet www.secoursalpin.ch. par habitant. L'un des arguments étayant cette approche sera que les personnes sauvées habitant en Suisse résident majoritairement sur le Plateau. En 2017, 34 personnes vivaient en Argovie, 10 en Thurgovie et 5 dans le canton de Neuchâtel.

Les nouvelles sont en revanche positives du côté de Fribourg. En effet, en décembre 2017, un accord de prestations garantissant le sauvetage en montagne a été signé entre le canton et le SAS. Le document soulage financièrement les quatre stations du Lac Noir, de Jaun, de Bulle et de Châtel-St-Denis. Le fait que le gouvernement délègue officiellement au SAS l'activité du sauvetage alpin renforce la position de ce dernier, non seulement localement mais dans toute la Suisse romande.

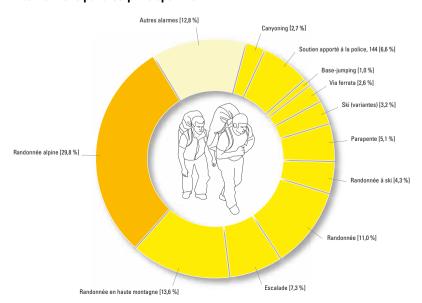
En 2017, les forces d'intervention n'ont pas eu à déplorer d'accident grave. Les neuf sauveteurs qui ont été blessés lors de formations ou d'opérations de secours n'ont pas eu de séquelles.

Plus d'interventions et un excédent

Des interventions plus nombreuses et plus longues ainsi qu'un surplus de travail pour les remontées mécaniques et les téléphériques ont généré, en 2017, des recettes supérieures et un résultat annuel positif. L'excédent d'environ 105 000 francs a été affecté au capital de l'organisation, qui se porte ainsi à près de 3,4 millions de francs. La collaboration avec les remontées mécaniques a connu une nouvelle extension. En 2017, des contrats ont été conclus avec sept nouvelles entreprises. Elément inédit: à Nidwald, une nouvelle association cantonale de remontées mécaniques est devenue partenaire contractuel du SAS et de la station de secours CAS de Stans. 35 entreprises — de la plus petite concession cantonale à la remontée moderne supervisée par la Confédération — sont désormais épaulées par la station de Stans en cas d'évacuation ou de sauvetage.

Par ailleurs, le Tribunal cantonal de St-Gall a tranché un différend juridique en faveur du SAS. Une assurance-maladie était d'avis qu'elle ne devait pas payer pour les prestations s'inscrivant dans une opération de recherche si la personne disparue était retrouvée décédée. Le tribunal n'a pas abondé dans ce sens. Les recherches faisaient partie du sauvetage

Interventions par discipline sportive



Nombre d'interventions par association régionale



couvert par l'assurance, une opération déployée en partant du principe que la personne était encore en vie vu l'absence d'indices contraires importants. Ce jugement du tribunal renforce également la position des organisations de secours qui sont dans l'obligation légale d'apporter leur aide et risquent d'encourir des conséquences pénales et civiles si elles décident de ne pas intervenir (cf. article à la page 3).

Deux nouveaux locaux pour entreposer l'équipement de sauvetage ont été inaugurés sur les bases Rega de Zweisimmen et d'Erstfeld. Les stations de secours CAS louent les entrepôts à la Rega. Cette dernière peut aussi se servir de ce matériel.

Spécialiste technique « Drones »

En août 2017, le Conseil de fondation a mandaté la Direction pour créer la nouvelle catégorie de spécialistes techniques intitulée « Drones ». Le SAS cherche maintenant à pourvoir ce nouveau poste de responsable technique. Les premiers modules de cette discipline devraient être développés au cours de l'année 2018.

La formation dans les associations régionales ainsi que dans les stations de secours a été encore améliorée sur le plan technique. Elle a également été homogénéisée grâce à des cours centraux et de nouveaux contenus. Le SAS a eu la chance de pouvoir systématiquement repourvoir les fonctions-clés qui se sont libérées dans les sections et dans les associations régionales.

La Direction a activement collaboré dans le Groupe d'Experts Sécurité dans les sports de montagne et dans le Groupe de Compétences Prévention des accidents d'avalanche (KAT). Les tendances, les nouveaux enseignements tirés des activités d'extérieur, la formation, la prévention et le sauvetage sont ensuite intégrés le plus rapidement possible dans les activités du SAS (cours et interventions).

La médecine de sauvetage a été perfectionnée avec la Rega. Pour la première fois en 2017, des spécialistes techniques Médecine de Spéléo Secours Suisse ont participé à la formation des spécialistes techniques Médecine.

Le site Internet du SAS, en trois langues, se mue toujours davantage en une plateforme d'information stratégique. Il est actualisé en continu. Depuis l'automne, un logiciel actualisé simplifie les inscriptions aux cours ainsi que la mise à jour du profil personnel de l'utilisateur, ce qui désengorge certains canaux de communication (p. ex. le téléphone, les e-mails). Le Conseil de fondation a décidé de remplacer le logiciel Navision permettant de traiter les adresses ainsi que les rapports d'intervention et géré jusqu'ici par le CAS. La Direction va maintenant évaluer les solutions informatiques proposées et implémenter celles qui correspondent parfaitement aux besoins du SAS.

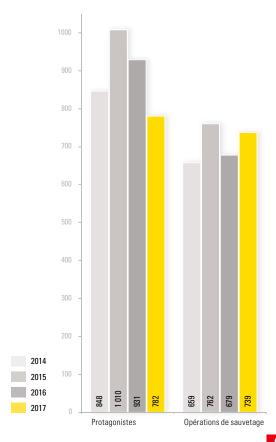
Des membres du Conseil de fondation confirmés

Les sections CAS, avec leurs propres stations de secours, ont confirmé Raphaël Gingins et Pius Furger (membres du Conseil de fondation) dans leur fonction, leur confiant respectivement un troisième et un second mandat. Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante du SAS, est membre de la Direction du SAS depuis dix ans. Pendant cette période, elle a développé en continu et de manière systématique les départements Communication et Logistique, les adaptant régulièrement aux besoins. L'utilisation systématique d'une image officielle homogène a permis aux organisations fondatrices et au SAS d'atteindre une grande notoriété auprès du public.

La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2016.

Andres Bardill, Directeur Elisabeth Floh Müller, Directrice-suppléante Theo Maurer, Chef de la formation

Interventions et personnes impliquées





Le premier service de secours en montagne au monde a été créé en Autriche, il y a 120 ans. Entre-temps, les choses ont bien évolué, mais un élément n'a pas changé: le sauvetage se fait sur une base bénévole.

Si l'on compare les statistiques du SAS et celles de son pendant autrichien, les chiffres laissent pantois: en 2016, nos voisins comptabilisaient 8000 interventions, tandis que les stations de secours helvétiques n'en totalisaient pas 700. Par ailleurs, l'Autriche compte quelque 12 500 sauveteuses et sauveteurs, quatre fois plus que notre organisation. Enfin, nous disposons de 86 stations de secours contre 291 de l'autre côté de la frontière. En comparaison, l'Autriche fait plus de deux fois la taille de la Suisse pour un nombre d'habitants à peu près identique. Comment expliquer que le « pays des montagnes », comme le chante l'Autriche dans son hymne national, lance beaucoup plus d'opérations de sauvetage? L'une des raisons réside dans le fait que les sauveteuses et les sauveteurs autrichiens, contrairement à leurs homologues helvétiques, interviennent souvent sur les pistes de ski. Près de la moitié des opérations se déroulent sur les domaines skiables. Dans les petites stations, les sauveteurs sont souvent responsables de l'ensemble des interventions, dans les plus grandes, ils s'associent généralement aux services de secours locaux. Autre explication à ces chiffres : l'Autriche est une destination touristique prisée par plus de personnes que la Suisse, ce qui génère potentiellement plus de sauvetages. Et, last but not least : la statistique couvre tout le pays, alors que les chiffres du SAS ne comprennent pas les opérations menées dans le Valais.

Des différences d'un Land à l'autre

Le fédéralisme marque aussi le sauvetage autrichien de son empreinte. Le pays compte sept organisations régionales et une organisation faîtière, l'Association fédérale du sauvetage autrichienne. Les zones de ces sept organisations correspondent au découpage géographique des Länder, sachant que le Burgenland, le plus à l'est, est « exclu » du concept vu l'absence de montagnes. Le sauvetage privé, associatif, est reconnu sur le plan légal et soutenu financièrement de différentes manières par les Länder. « D'une manière générale, les politiques

ont conscience de la raison d'être du sauvetage alpin. On fait preuve d'estime envers nous », déclare Martin Gurdet, le directeur de l'association fédérale. Quoi qu'il en soit, assurer le financement du sauvetage représente un « projet permanent » pour le service autrichien (ÖBRD). Outre les deniers publics, trois autres piliers soutiennent les organisations : la facturation des interventions, les dons et les contributions des membres. Ces dernières s'apparentent à celles des donateurs de la Rega. Payer 28 euros par an donne droit non seulement au statut de membre mais garantit également une couverture d'assurance pour la montagne.

Qu'est-ce qui se cache derrière le 140?

Les organisations régionales ont pu s'accorder sur une solution homogène pour leur numéro d'urgence. Quiconque compose le 140 est mis en relation avec le sauvetage alpin. Pourtant, les centrales d'intervention sont confiées à différentes institutions: de la centrale de sauvetage et d'opération des sapeurs-pompiers, à Vorarlberg, à la centrale d'intervention du district de la Croix-Rouge, à Salzbourg, en passant par la centrale d'alerte du Land du Gouvernement

Coup d'œil au-delà des frontières

Cet article fait partie d'une série dédiée au sauvetage en montagne dans d'autres pays. Ce coup d'œil au-delà des frontières montre les points communs et les différences entre les organisations et peut contribuer à trouver de nouvelles idées et pistes de solutions.

régional de Styrie. Le sauvetage alpin, en tant que tel, n'est lui jamais responsable des appels d'urgence.

Les organisations des Länder se chargent de la formation des sauveteuses et des sauveteurs, adaptée en fonction des besoins de chaque région. Tandis qu'à l'ouest le sauvetage en crevasse est prépondérant, le sujet est secondaire dans la partie orientale, exempte de glaciers. « Il existe toutefois un niveau d'exigences de base, tous Länder confondus », précise le directeur fédéral, Martin Gurdet. « Pour être actif dans le sauvetage en montagne, il convient de disposer, au préalable, de solides connaissances d'alpinisme, tant pour l'été que pour l'hiver. » La formation de sauveteur englobe les techniques de sauvetage et des connaissances de secourisme. Ensuite, les sauveteurs peuvent suivre différentes spécialités et des cours de cadre, semblables à ceux que propose le SAS.

Une organisation svelte

En Autriche, les sauveteuses et les sauveteurs sont tous des bénévoles, « C'est une vieille tradition qui n'est pas près de changer », assure Martin Gurdet. Même les chiffres d'intervention, en constante augmentation d'année en année, n'ont eu aucun impact. Toutefois, la charge de travail croissante représente un véritable défi pour certaines stations de secours. Malgré cette pression : « L'ÖBRD suscite beaucoup d'intérêt, la relève ne pose pas de problème, à l'heure actuelle. » Au contraire, il est plus difficile de pourvoir les postes à responsabilité. Concilier réunions, tâches de coordination ou administratives et vie de famille plus travail n'est pas une mince affaire. Jusqu'ici, la plupart des postes de cadre vacants ont pu être confiés à des bénévoles. Du coup, le nombre d'employés fixes à l'ÖBRD est restreint. Au sein de l'association fédérale, Martin Gurdet est le seul collaborateur ; les organisations régionales s'appuient sur une fourchette d'un demi à quatre postes, selon leur taille. A cela s'ajoutent, le cas échéant, les guides de montagne engagés pour la formation. « L'un dans l'autre, nous sommes une organisation très svelte », conclut Martin Gurdet.

La tradition du bénévolat remonte à la fin du XIX^e siècle, lorsque les premières organisations alpines de sauvetage ont été fondées dans le pays, suite à une avalanche en Basse-Autriche. Le 8 mars 1896, trois célèbres alpinistes viennois avaient été ensevelis pour n'être retrouvés sans vie qu'au bout de plusieurs jours de recherche. La même année, le Club Alpin autrichien organisait une soirée de discussion au cours de laquelle il fut question de fonder un service de sauvetage en montagne. L'idée s'est imposée qu'une telle institution ne pouvait être mise sur pied que dans le cadre d'une action commune des grandes associations alpines. Peu



après, elles sont tombées d'accord : « A Vienne, les corporations alpines créeraient une section centrale qui aurait pour mission d'intervenir en cas de catastrophe alpine (...). » Une association baptisée « Comité de sauvetage alpin de Vienne » (ARAW) voyait le jour dans la foulée, les premières organisations de sauvetage étant fondées avant la fin de l'année. Précurseur de l'ÖBRD, le comité ARAW est le premier service de secours en montagne organisé du monde.

Le sauvetage dans le sang



Christian Münnich (36 ans) dirige la section de secours de Gerlos, sur les 92 que compte le sauvetage alpin du Tyrol. Ambulancier au service de sauvetage de la Croix-Rouge, il a le sauvetage dans le sang. Marié, il est père de deux petits garçons.

Comment êtes-vous arrivé au sauvetage?

Les montagnes ont toujours été le cadre de mes loisirs, et je suis arrivé au sauvetage alpin par le biais d'amis. En tant qu'employé de la Croix-Rouge, j'évolue aussi dans l'univers du sauvetage. Du coup, il était assez logique que je m'engage dans le sauvetage en montagne. Et cela fait maintenant dix ans que j'y suis entré.

Combien de temps consacrez-vous au sauvetage

Difficile à dire... Mais en additionnant mes casquettes de chef de section, de responsable d'intervention et de sauveteur aérien, ça représente pas mal d'heures. Il y a 15 à 20 interventions par an avec le sauvetage alpin, et je suis généralement de la partie. A cela s'ajoutent les formations, les exercices, les opérations en qualité de sauveteur aérien et les tâches administratives.

Qu'est-ce qui vous motive?

Le souhait d'aider les autres. Et en plus, l'idée qu'un jour, je pourrais, moi aussi – ou l'un de mes proches – avoir besoin d'assistance. Mais il faut également avoir la vocation. Si l'on devient sauveteur, on le reste à vie.

Comment parvenez-vous à concilier cet engagement avec votre vie de famille et le travail?

Mon épouse n'est pas vraiment enthousiaste. Mais j'étais déjà sauveteur quand nous nous sommes connus; elle savait donc à quoi s'attendre. Le sauvetage en montagne est tout à fait compatible avec mon métier. Il suffit de bien s'organiser.

NOUVELLE TÂCHE

Le SAS comble une lacune dans la couverture médicale d'urgence

A Braunwald, dans le canton de Glaris, la Rega et le SAS soignent les cas d'urgence depuis juin 2016. Jusqu'à maintenant, la nouvelle organisation a très bien fonctionné. Peut-être que cette solution fera école.

Braunwald est situé sur une terrasse de montagne à 1300 mètres d'altitude, 700 mètres au dessus de la vallée glaronaise. On accède à ce paradis pour skieurs et randonneurs uniquement à pied ou en funiculaire. Les voitures en ont été bannies. Les touristes en provenance de la plaine qui subissent nombre de nuisances sonores sont les premiers à s'en réjouir, mais en cas d'urgence médicale, cela pose problème. Pendant longtemps, Ernst Fasol, médecin de famille, a veillé avec un groupe de bénévoles à ce que les patients et les malades nécessitant des soins d'urgence soient transportés en bas de la station du funiculaire, où le service d'urgence de l'hôpital cantonal de Glaris les prenait en charge. Mais à l'approche du départ en retraite d'Ernst Fasol, le canton a dû réfléchir à la manière de garantir, à l'avenir, la couverture médicale de base et d'urgence du village, niché dans les hauteurs.

Après une séance avec le gouvernement et les organes compétents, le préposé aux secours de Glaris, Fridolin Luchsinger, avança une idée très sensée: pourquoi ne pas recourir aux moyens du Secours Alpin pour assumer cette mission? Après avoir consulté le SAS et la Rega, il exposa son idée et trouva une oreille attentive auprès du canton. Et puis tout est allé très vite, comme l'explique le médecin cantonal Martin Mani. «Une réunion avec le directeur du SAS, Andres Bardill, et Michael Lehmann, médecin chef suppléant du SAS et de la Rega, a suffi pour se mettre d'accord. » Entre-temps, le nouveau dispositif de couverture médicale est en vigueur depuis près de deux ans. «Apparemment, il fonctionne», confie Martin Mani. «En

tous les cas, je n'en entends plus parler. » Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, confirme Fridolin Luchsinger. Une bonne douzaine d'interventions ont déjà eu lieu sans problème. «Le dispositif marche bien et la population a accepté la nouvelle solution. »

1414 au lieu du 144

En cas d'urgence, les habitants de Braunwald appellent la Rega au lieu de composer le 144. Et leur centrale d'intervention alerte un hélicoptère et la station de secours de Linthal. C'est là que le responsable d'intervention fait appel aux personnes compétentes à Braunwald. Douze secouristes au total sont équipés et ont suivi les cours de formation continue. Parmi eux, certains sont disponibles de jour comme de nuit, dont cinq patrouilleurs de pistes qui travaillent à Braunwald. D'autres ont un emploi dans la vallée, mais se tiennent à disposition en fin de journée. Ils s'organisent en grande partie euxmêmes dans un groupe WhatsApp et communiquent les dates de leurs vacances à la station de secours.

Les patients sont acheminés à l'hélicoptère dans un véhicule électrique ou, si la météo rend le vol impossible, en haut de la station du funiculaire. Les premiers intervenants obtiennent un conseil médical par téléphone, soit par un spécialiste médical du SAS, soit par le médecin-conseil de la centrale d'intervention de la Rega.

Un système intéressant pour les régions reculées

Le modèle de Braunwald pourrait-il servir d'exemple à d'autres régions reculées ou difficiles d'accès? Martin Mani, également médecin cantonal des Grisons, ne l'exclut pas. Pour le moment, on envisage une solution comparable à Juf, le village d'altitude habité 365 jours par an le plus élevé de Suisse. Cela dit, ce sont les pompiers du village qui y seraient les premiers intervenants. A Grindelwald, il n'y a plus d'am-



Une idée lumineuse pour d'autres régions? Les premiers-secours de Braunwald devant la voiture électrique avec laquelle ils effectuent le transport des patients.

bulance en été depuis l'an dernier. La station de secours de Grindelwald a immédiatement pris le relais et est intervenue à deux reprises. Pour l'heure, toutes les parties concernées recherchent une solution pérenne, explique Marc Ziegler, chef des secours de Grindelwald. Pour les cantons responsables de la couverture médicale de base et d'urgence sur leur territoire, une solution qui implique la participation de premiers intervenants bénévoles, présente aussi un avantage financier. A Braunwald, Glaris n'a contribué qu'au financement de l'équipement et des vêtements, sinon, aucune autre dépense n'a été engagée. Et qu'est-ce qui motive le SAS à s'engager? «Pour nos stations de secours locales, c'est une mission supplémentaire au service de la communauté », précise son directeur, Andres Bardill. Et cette tâche est volontiers assumée, d'une part parce qu'elle renforce l'importance du SAS dans le système de couverture médicale et, d'autre part, parce qu'elle s'inscrit exactement dans le cadre de la mission du SAS: à savoir venir en aide aux personnes en détresse dans les régions alpines difficilement accessibles.

MUTATIONS DE PERSONNEL

Honneurs et présentations

Station de secours du Wägital Paolo Lendi s'est retiré

Pendant ses quatre années passées au poste de préposé aux secours, Paolo Lendi a donné de nouvelles structures à la station pour répartir le travail sur plus de personnes. Parallèle-

ment, un rajeunissement a eu lieu, tant au niveau de l'équipe de cadre que des sauveteurs. Lorsqu'il a voulu réduire son engagement par manque de temps, il n'a pas eu de mal à trouver un successeur capable et motivé. L'architecte de 52 ans est responsable de chantier dans l'immobilier, un métier aux heures de présence lourdes. Habitant de Rapperswil, il reste toutefois actif en tant que responsable d'intervention. Ce sont l'excellente collaboration et la bonne ambiance dans l'équipe qui le motivent. «Travailler avec des personnes engagées est formidable; elles investissent beaucoup de leur temps pour une reconnaissance modique, et tout le monde tire sur la même corde. »

Linda Züger, nouveau visage

«Le Wägital, c'est ma vallée», explique Linda Züger. La jeune femme de 28 ans a grandi à Vorderthal, les montagnes alentours étaient son bac à sable. Difficile de trou-

ver un pan de rocher qu'elle n'a pas escaladé. Elle a été très active dans l'organisation de jeunesse du CAS Zindelspitz et s'engage aujourd'hui encore comme responsable J+S alpinisme dans cette section. En 2012, elle est entrée à la station de secours et a suivi les cours de sauvetage Hiver et Eté. Trois ans plus tard, elle est devenue responsable d'intervention. Avec le temps, l'idée qu'elle reprendrait le flambeau après Paolo Lendi s'est « imposée ». Qu'elle soit une femme et qu'il n'y ait que trois préposées aux secours en Suisse importe peu. C'est l'atmosphère familière de la station qui explique ce naturel, la plupart se connaissent depuis l'enfance. Ingénieur en construction, elle travaille dans une branche où la proportion d'hommes est similaire à leur représentation parmi les sauveteurs. Linda Züger a quitté le Wägital pendant trois ans pour sa formation. Elle a suivi un cursus trinational en France, en Allemagne et en Suisse. Ensuite, elle est revenue de la plaine à Vorderthal: « Les montagnes m'ont mangué.»

Station de secours de Muotathal et de Schwyz, Patrick Herger s'est retiré

Quand Patrick Herger est devenu préposé aux secours, en novembre 2011, il était en pleine formation continue de contremaître en menuiserie. Vu sa charge de travail actuelle,

il a rendu sa casquette de préposé aux secours. Cette fonction de direction s'est avérée très intéressante et enrichissante, déclare Patrick Herger. Il a particulièrement apprécié la bonne collaboration entre les deux stations de secours de Muotathal et de Schwyz. L'idée est d'instaurer une alternance entre les postes de préposé aux secours des deux stations. Il est donc heureux que son successeur vienne du Muotathal.

Thomas von Rickenbach, nouveau visage

Thomas von Rickenbach se réjouit à la perspective de découvrir une autre facette « plus politique » du sauvetage. Il est chef de colonne de la station de Muotathal depuis

dix ans et sauveteur actif depuis l'an 2000. Il a acquis ses connaissances alpines dans l'OJ, dans les formations de guide d'excursions CAS et dans les cours du secours alpin. Membre de Spéléo Secours pendant un temps, il a également exploré le complexe souterrain du Hölloch. Thomas von Rickenbach considère le recrutement de la relève comme l'un des défis de sa nouvelle fonction. Au Muotathal, trouver des personnes prêtes à investir suffisamment de temps n'est pas une mince affaire. Les exigences croissantes dans la formation représentent une barrière pour beaucoup, poursuit-il. L'homme de 37 ans est CEO d'une entreprise moderne de transformation du bois. Alpiniste passionné, il est marié et père de deux enfants.

Station de secours de Schwägalp Hans Fitzi s'est retiré

22 années durant, Hans Fitzi a occupé le poste de préposé aux secours, et il ne compte plus ses années en qualité de sauveteur. En 1983, quand il passe son brevet de guide de montagne,

s'engager dans le sauvetage lui semble une évidence. Il ne se contente pas de ce pan d'activité mais se consacre aussi à la formation. Enseignant dans la zone 1, l'actuel Secours Alpin de Suisse orientale, il a aussi volé pendant dix ans avec la Rega en tant que spécialiste hélicoptère (SSH). Ces années ont été intenses, une belle période, conclut Hans Fitzi. Parmi les changements majeurs et positifs, il cite la fondation du SAS, qui a permis de réduire la pression financière, sans compter que l'équipement et la formation se sont améliorés. Au cours de ses années d'activité, l'équipe de sa station de secours a pratiquement doublé. « Nous n'effectuons pas beaucoup d'interventions», déclare Hans Fitzi. «Les jeunes, hommes et femmes, se réjouissent d'apprendre et apprécient l'esprit de camaraderie. » Cette constatation vaut aussi pour lui. Bientôt âgé de 65 ans, l'habitant de Herisau restera sauveteur dans sa station. Le constructeur dans l'industrie mécanique continuera à proposer ses services de guide de montagne.

Heinz Beutler, nouveau visage

«Je ne porterai pas cette casquette aussi longtemps que Hans Fitzi », déclare Heinz Beutler. Ce ne sera pas non plus nécessaire car la station compte de nombreux jeunes

sauveteurs présentant un fort potentiel qui pourraient suivre un jour ses traces. L'un de ses objectifs consiste à saisir les besoins en formation de ses membres et à encourager les personnes de manière à ce qu'elles s'engagent avec plaisir. Heinz Beutler a rejoint la station de secours en tant que conducteur de chien il y a huit ans, devenant ensuite responsable d'intervention. La première fois qu'on lui a demandé s'il voulait devenir préposé aux secours, il a refusé. « Avec mon chien, ça aurait fait trop. » Toutefois, après avoir arrêté le sauvetage avec son compagnon à quatre pattes, il a accepté. C'est grâce à la compréhension dont sa femme fait preuve qu'il peut ainsi s'engager. Elle lui laisse le champ libre.

Station de secours de Wildhaus Peter Diener s'est retiré

« C'est dans mon ADN », explique Peter Diener quand on lui demande ce qui l'a amené au sauvetage en montagne. Pendant des décennies, son père était actif dans le sauvetage,

notamment en qualité de préposé aux secours dix années durant. Les deux fils Diener, Peter et Rolf, ont suivi ses traces: alpinistes enthousiastes, sauveteurs, spécialistes hélicoptère (SSH) et à des fonctions importantes au sein du Secours Alpin de Suisse orientale – et pour Peter, finalement, préposé aux secours. Pendant 19 ans, il a dirigé la station. « J'ai glané de précieuses expériences que je n'aurais voulu manquer pour rien au monde », explique l'habitant de Wildhaus. L'esprit de camaraderie qui règne dans la station ainsi que la collaboration sur une base collégiale avec les organisations partenaires l'ont motivé. Aujourd'hui, il est content de lever le pied. En 2017 déjà, il a cessé son activité de SSH et avait confié certaines de ses tâches à son adjoint et successeur. Agé de 53 ans, Peter Diener reste toutefois à disposition en tant que sauveteur - et conseiller si son aide est souhaitée. « Mais le sauvetage dans la région doit commencer à s'habituer sans qu'un membre de la famille en tienne les rênes », déclare-t-il en riant. Ses deux filles ne semblent de toute façon pas pressées de s'engager sur la voie suivie par les deux générations précédentes de Diener.

Beat Oehler, nouveau visage

Agé de 44 ans, Beat Oehler est actif dans sa station de secours depuis 15 ans et, pendant cette période, il a suivi les différentes formations jusqu'à devenir responsable d'interven-

tion. Depuis avril 2016, il participe aussi aux opérations héliportées en qualité de SSH. Quand Peter Diener lui a proposé de le remplacer, il a accepté parce que la mission de préposé aux secours l'intéresse. Beat Oehler ne compte pas changer la manière dont la station est dirigée. « Ça marche

bien chez nous. » Menuisier, il habite à Wildhaus et travaille à Gams. Son employeur est compréhensif quand il doit laisser ses outils de côté pour participer à une opération de sauvetage.

Station de secours de Kandersteg Toni Schertenleib s'est retiré

Il y a dix ans, quand Toni Schertenleib a enfilé la casquette de préposé aux secours, la station se trouvait en pleine mutation. La création du SAS ayant entraîné un

changement au niveau de la formation mais aussi des exigences administratives. « Ils cherchaient quelqu'un pour les tâches de bureau », raconte Toni Schertenleib. Enseignant, il apportait les compétences nécessaires. Toutefois, il n'a jamais mis les pieds sur un site d'accident. « J'organisais les interventions depuis le dépôt », se souvient l'homme de 65 ans. Le travail sur le terrain est effectué par une petite équipe, à la fois excellente et motivée. Il n'y a pas de problèmes pour la relève, mais trouver suffisamment de personnes pour les cas d'urgence s'avère souvent plus difficile. « Les gens se déplacent beaucoup. » Du coup, la collaboration avec les stations voisines a été intensifiée. Ces dix années au service du secours alpin ont certes été passionnantes, mais Toni n'a pas voulu s'accrocher à son poste jusqu'à ce qu'on espère l'en voir partir. Du coup, on a cherché un successeur parmi les responsables d'intervention. Que l'on a trouvé, en la personne de... son fils!

Marc Schertenleib, nouveau visage

Ayant grandi à Kandersteg, Marc Schertenleib aurait eu du mal à éviter l'alpinisme. Dans ce contexte, il est naturellement entré en contact avec le sauvetage. «On tombe dedans»,

décrit-il de manière imagée. Depuis près de 20 ans, le nouveau préposé aux secours a suivi des cours, devenant spécialiste hélicoptère et responsable d'intervention. Parallèlement, il a enrichi ses connaissances alpines grâce à sa formation de guide de montagne. Six années durant, il a été gardien de cabane à la Fründenhütte. Ainsi, il était un candidat plus que valable à la place cédée par son père. Cette solution s'est dessinée il y a environ deux ans, et elle a maintenant été appliquée. Cette tâche est compatible avec son travail

de directeur de chantier dans la construction de grandes lignes. Il partage le service de piquet avec sept responsables d'intervention. Sur le plan organisationnel, WhatsApp facilite la communication, commente Marc Schertenleib. Le quadragénaire vit avec sa compagne à Kandersteg.

Station de secours de Soleure Philipp Biberstein s'est retiré

Une intervention au Nidlenloch a particulièrement marqué Philipp Biberstein. Les sauveteurs avaient remonté des profondeurs une spéléologue qui s'était déboîté l'épaule.

L'opération avait duré pratiquement douze heures. Pour Philipp Biberstein, ce genre d'expériences compte parmi les plus beaux moments dans le sauvetage. « C'est formidable d'aider les gens et de ressentir la reconnaissance qu'ils vous témoignent. » Ce genre de lien se tisse régulièrement avec les parapentistes dans la zone de Soleure. «Ce sont des clients fidèles », plaisante Philipp Biberstein. Dès que le printemps arrive, il faut aller les cueillir dans les arbres. Généralement, on les en décroche bon pied, bon œil. Agé de 46 ans, le mécanicien en cycles indépendant est actif dans le sauvetage depuis 20 ans. D'abord sauveteur, il est devenu responsable du matériel, puis préposé aux secours, un poste qu'il a occupé neuf ans avec plaisir, déclare-t-il. Aujourd'hui, il confie les rênes à des mains plus jeunes mais reste dévoué à sa station en tant que sauveteur et responsable d'intervention.

Peter von Roll, nouveau visage

Peter von Roll connaît le territoire d'intervention comme sa poche. Ayant grandi dans le Jura, le sauveteur âgé de 37 ans a sillonné la zone depuis sa plus tendre enfance à

pied (randonnée et escalade), à vélo comme à ski. A 5 ans, il est entré pour la première fois dans la grotte du Nidlenloch. Aujourd'hui, le membre de la communauté de travail pour la recherche au Nidlenloch (Arbeitsgemeinschaft Nidlenlochforschung) continue à y descendre soit en tant que guide, soit dans le cadre d'exercices avec la station de secours ou encore avec Spéléo Secours. En sa qualité de responsable J+S alpinisme et randonnées à ski, Peter von Roll peut s'appuyer sur de

vastes connaissances alpines. Il a accepté le poste de préposé au secours lorsqu'on le lui a proposé et espère obtenir ainsi un aperçu plus détaillé du sauvetage en montagne. Informaticien indépendant, il ne doit pas demander la permission de s'absenter lorsqu'il part en intervention.

Station de secours d'Emmental Adrian Bachmann s'est retiré

Adrian Bachmann a occupé le poste de préposé aux secours pendant huit ans. Avant d'endosser cette casquette, le maître électricien de réseau âgé de 44 ans a été chef dans

l'OJ et il a déjà trouvé sa prochaine mission : participer au projet de construction de la cabane du Doldenhorn. Il coordonne les travaux pour l'avenir de la cabane du CAS Emmental. Sa période à la tête de la station l'a fait beaucoup bouger et lui a beaucoup appris, constate-t-il. La collaboration avec des organisations partenaires a été renforcée. Le défi, selon lui, a consisté à motiver les rangs relativement fournis de membres sur l'un des plus grands territoires d'intervention par la taille malgré un nombre d'interventions modeste pour qu'ils participent à des exercices et des cours exigeants. Habitant à Heimisbach, Adrian Bachmann restera responsable d'intervention.

Silvia Tschopp, nouveau visage

Chef d'équipe du service de secours à l'hôpital Emmental de Langnau, Silvia Tschopp a l'habitude de travailler en milieu masculin et de diriger le sexe fort. Elle est d'autant plus

décontractée à la perspective des tâches qui l'attendent – et ne s'inquiète nullement du fait qu'elle s'entendra bien avec les hommes de la station. « La question n'est pas que je sois une femme. On me prend très au sérieux. » En effet, ce sont précisément ces mêmes hommes qui l'ont choisie comme troisième préposée aux secours du pays. C'est d'ailleurs l'un de ses collaborateurs masculins qui l'a motivée, il y a six ans, à participer à la station de secours. Skieuse de randonnée passionnée, elle y a vu une possibilité d'allier ses compétences professionnelles d'ambulancière à ses loisirs. Lorsqu'on a proposé à la spécialiste médecine âgée de 37 ans le poste de préposée aux secours, elle n'a pas hésité longtemps: « C'est bien tombé.

Je cherchais justement un nouveau défi. » Actuellement, elle termine sa formation de responsable d'intervention et se réjouit d'endosser ses nouvelles tâches au sein d'une station très active épaulée par une section CAS saine.

Station de secours de Schwarzsee Heribert Stempfel s'est retiré

Une avalanche au Kaiseregg, catastrophe qui a coûté la vie à l'un de ses amis, a marqué le début de la carrière de Heribert Stempfel dans le sauvetage de montagne. Cette tragé-

die l'a poussé, lui et une poignée d'amis, à fonder la station CAS de Kaiseregg ainsi que la station de secours correspondante de Schwarzsee. Heribert Stempfel a été d'emblée membre du comité et trésorier de la station, enfilant en sus la casquette de préposé aux secours à partir de 1992. L'homme âgé de 78 ans, qui a participé à plus d'une centaine d'opérations, déclare que cela a toujours été une bonne chose. Il souligne l'esprit de camaraderie entre les sauveteurs. Il reste membre de la station de secours, « du moins pour le moment », précise-t-il.

Roland Riedo, nouveau visage

Roland Riedo est membre de la station de secours depuis aussi longtemps que son prédécesseur a été préposé aux secours: depuis un quart de siècle! En 1998, il a remplacé

son père en tant que responsable de la formation. Il a acquis son expérience montagnarde lors de quelques cours du service alpin de l'armée et de moult formations continues du Secours Alpin, devenant responsable d'intervention et préposé suppléant aux secours. Aussi représentait-il le successeur logique après le départ de Heribert Stempfel. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Roland Riedo souhaite impliquer plus les jeunes sauveteurs pour leur confier des responsabilités et professionnaliser la formation. Installateur de chauffage, le quinquagénaire habite à Plaffeien. Les montagnes représentent ses coulisses préférées. Il les sillonne à ski, à vélo ou à pied... sauf quand il les survole en parapente!

Inspecteur du matériel Hansjürg Müller s'est retiré

En 1995, Hansjürg Müller a contrôlé son premier stock de matériel. Cette mission lui avait été confiée parce qu'il répondait à tous les prérequis: il était guide de mon-

tagne, instructeur dans les cercles de sauveteurs et de guides, et ferblantier. Hansjürg Müller faisait le tour des dépôts de matériel en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein tous les trois ans. Il n'était pas perçu dans les stations comme un inspecteur sévère délégué par la centrale, mais accueilli comme un collègue compétent auquel on pouvait demander conseil. Et les questions ne manquaient pas... Notamment avec l'acquisition de modèles de treuils avec câbles en fibres synthétiques. Ces câbles s'usaient encore plus vite. « Les coups de téléphone se sont multipliés », raconte Hansjürg Müller.

Les câbles n'ont, de loin, pas été les seuls à changer pendant la longue carrière de Hansjürg Müller. «Le matériel est devenu plus polyvalent. » Par le passé, on improvisait beaucoup avec des cordelettes et des anneaux alors qu'aujourd'hui, il existe une vaste gamme d'articles, d'assistants et d'appareils électroniques. Son travail ainsi que celui de gardien du matériel s'en est trouvé plus intéressant mais aussi plus exigeant. Hansjürg Müller a suivi régulièrement des formations continues et a transmis ses connaissances dans le cadre du cours destiné aux gardiens du matériel, dispensé de manière systématique à partir du milieu des années 90. Il y a deux ou trois ans, le SAS a commencé à réfléchir à la manière dont un contrôle qualité du matériel pouvait être effectué à l'avenir. Le transfert de cette responsabilité aux stations s'est imposé comme solution avant-gardiste.

A l'avenir, Hansjürg Müller ne fera donc plus de tour de Suisse, de dépôt en dépôt. Toutefois, il ne risque pas de s'ennuyer: « Je suis capable de m'occuper », sourit l'homme âgé de 69 ans, qui habite à l'entrée de la vallée du Kiental. Il peut guider les randonneurs sur le glacier ou les accompagner dans des randonnées à ski. Et peut-être prendra-t-il aussi tout simplement plus de temps pour admirer sa montagne locale, la Blüemlisalp.

POINT FINAL

Journées portes ouvertes au Centre Rega



Les samedi 26 et dimanche 27 mai, la Rega ouvrira pour la première fois depuis six ans les portes de son centre, à l'aéroport de Zurich. Les donatrices et donateurs, les fans et les personnes intéressées pourront découvrir ce qui se cache derrière l'organisation Rega. Des collaborateurs de différents départements renseigneront les visiteurs sur les détails techniques des appareils comme sur le déroulement d'une intervention de secours. Le SAS y exposera son travail dans le cadre de présentations passionnantes. Le nouvel avion-ambulance Challenger 650, qui pourra être visité, représentera le temps fort de la manifestation. Une fois la soif de connaissance étanchée, des boissons et collations seront servies pour les appétits moins théoriaues.

EXPOSITION

Beauté des montagnes et constructions

Le Musée Alpin Suisse présente dans son exposition principale, « La beauté des montagnes. Une question de point de vue », 120 photos de montagne puisées dans sa collection. Ces œuvres des 250 dernières années oscillent entre grand art et kitsch alpestre. Certaines toiles ont été peintes par des célébrités comme Ferdinand Hodler, d'autres par des inconnus. Généralement, la civilisation n'y est pas représentée. L'exposition interroge sur l'origine de cette quête intemporelle de belles montagnes et de

nature intacte. Est-ce lié au fait que nous savons à quel point elles sont fragiles et menacées? Par exemple par les barrages. La construction de l'ouvrage du Grimsel-Oberaar, dans les années 50, a fasciné le xylograveur, peintre et dessinateur Emil Zbinden. La rencontre entre puissantes machines et paysages idylliques a inspiré son œuvre au-delà des clichés alpins classiques. Ces toiles sont montrées dans le cadre d'une seconde exposition, plus petite, intitulée « Travaux en progrès », avec des photographies du chantier.

L'exposition «La beauté des montagnes. Une question de point de vue » peut être admirée jusqu'au 6 janvier 2019, «Travaux en progrès » jusqu'au 19 août 2018. Les deux expositions font l'objet de visites guidées et de manifestations. Plus d'informations: www.alpinesmuseum.ch



Retours: Secours Alpin Suisse Centre Rega Case postale 1414 8058 Zurich-Aéroport

P. P. 3001 Berne